



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 7132

## Texte de la question

Mme Dominique Nachury appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la lutte contre les violences faites aux femmes qui en 2010 a été déclarée grande cause nationale. À cet effet, une loi avait été promulguée en juillet de la même année, visant à renforcer la protection des victimes, et de nouveaux dispositifs technologiques, inspirés par l'Espagne, devaient être mis en place, comme la mise à disposition de logements pour les femmes victimes de violence conjugales et des formations spécifiques destinées aux juges des affaires familiales. En janvier 2012, la délégation aux victimes (DAV) rendait des conclusions pour l'année 2011 et recensait 122 femmes mortes en France sous les coups de leurs compagnons. Plus d'un tiers de ces victimes avait fait état de violences antérieures dans leur couple sans que cela permette de modifier l'issue de leur histoire tragique. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui communiquer l'état d'avancement du dossier et les dispositions prises ou en cours pour tenter de remédier à ces situations sordides.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Dominique Nachury](#)

**Circonscription :** Rhône (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7132

**Rubrique :** Femmes

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 octobre 2012](#), page 5683

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)